

Fiche de poste

Intitulé du poste Réfèrent intercommunal Jeunesse 15-25 ans	Nom du titulaire	Signature du titulaire
Autorité hiérarchique Coordinatrice CTG	Nom du supérieur Cécile GLEYZON	Signature du supérieur
Autorité fonctionnelle		Date de mise à jour 29/01/2026
Résidence administrative	Siège, 1717 route d'Avignon - 30200 Bagnols sur Cèze	

CADRE D'EMPLOI / QUALIFICATION

- Bac +3 à Bac +5
- Attaché territorial (cat. A, filière administrative)
- Conseiller socio-éducatif (cat. A, filière sociale)

ENCADREMENT

- ☐ oui ☒ non (coordination de réseaux et animation d'instances)

DEFINITION DU POSTE

Sous la responsabilité directe de la Coordinatrice dans la Convention Territoriale Globale (CTG), le/la référent-e intercommunal-e Jeunesse pilote la structuration, la coordination et la mise en œuvre de la politique jeunesse sur le Gard rhodanien, en cohérence avec le projet social de territoire et les engagements fixés dans la Convention Territoriale Globale (CTG).

Il/elle développe une stratégie transversale visant à favoriser la réussite, l'engagement et l'autonomie des jeunes de 15 à 25 ans.

MISSIONS

- Pilotage stratégique et coordination intercommunale de la politique Jeunesse 15-25 ans (CTG)
- Développement de l'engagement, de la citoyenneté et de la participation des jeunes
- Aller-vers, accompagnement et présence territoriale
- Ingénierie, innovation, évaluation et valorisation de l'offre jeunesse

ACTIVITES PRINCIPALES

1. Pilotage stratégique et coordination intercommunale de la politique Jeunesse 15-25 ans (CTG)

- Élaboration, actualisation et mise en œuvre de la feuille de route intercommunale Jeunesse 15-25 ans.
- Animation de la gouvernance jeunesse et coordination des coopérations institutionnelles (CAF, État, Région, Département, Communes, Mission Locale, Centres sociaux, Éducation nationale...).
- Participation active au pilotage CTG (groupes technique, COTECH)
- Suivi des engagements jeunesse inscrits dans la CTG
- Fonction d'alerte et de régulation auprès de la direction et des élus.
- Contribution à l'harmonisation des politiques publiques jeunesse et à la cohérence des actions, à échelle intercommunale
- Participation au réseau des chargés de coopération animé par la CAF

2. Développement de l'engagement, de la citoyenneté et de la participation des jeunes

- Déploiement, promotion et suivi du service civique intercommunal et des dispositifs de mobilité et d'ouverture européenne (ex. ERASMUS+).
- Structuration et valorisation du bénévolat jeune ; accompagnement des initiatives citoyennes.
- Soutien à l'émergence d'instances jeunes représentatives à l'échelle intercommunale (ateliers, forums, conseils, concertations).
- Intégration des dispositifs d'engagement dans la dynamique CTG (concertation, participation citoyenne, relais habitants).

3. Aller-vers, accompagnement et présence territoriale

- Développement d'actions hors les murs pour renforcer le repérage, la proximité et la continuité des parcours, notamment en direction des jeunes les plus éloignés des institutions.
- Coopération avec les acteurs éducatifs, sociaux et associatifs pour renforcer les parcours jeunes et le maillage des relais locaux
- Veille territoriale et observation locale, en articulation avec le diagnostic et l'observation CTG.

4. Ingénierie, innovation, évaluation et valorisation de l'offre jeunesse

- Conception, montage, coordination et évaluation de projets jeunesse (inclusion, prévention, santé, mobilité, transition écologique, citoyenneté...).
- Promotion et mobilisation d'outils numériques d'accès aux droits, tels que la Boussole des Jeunes, afin de faciliter l'orientation et de lutter contre le non-recours
- Recherche de financements, aide au montage des dossiers et suivi administratif.
- Mise en place et actualisation des outils de suivi et d'observation (tableaux de bord, indicateurs, bilans annuels, observatoire jeunesse).
- Contribution aux indicateurs et outils d'évaluation CTG, en cohérence avec le référentiel national CAF et les attentes institutionnelles.
- Communication et valorisation de l'offre jeunesse à l'échelle intercommunale : cartographie, supports, visibilité.

COMPETENCES TECHNIQUES

- Politiques publiques jeunesse, CTG, SDSF, Politique de la Ville.
- Fonctionnement des collectivités et partenariats institutionnels.
- Diagnostic territorial, observation sociale et évaluation.
- Ingénierie de projets et financements publics.
- Travail en transversalité et animation de réseaux.
- Maîtrise des outils collaboratifs.

SAVOIR-FAIRE

- Coordination et animation de réseaux d'acteurs
- Ingénierie et conduite de projets complexes et transversaux
- Techniques de participation et de mobilisation des publics
- Rédaction de notes, bilans, synthèses et supports de communication
- Mise en place de tableaux de bord et indicateurs
- Capacité à travailler en transversalité et à articuler les politiques publiques

SAVOIR-ETRE

- Esprit d'analyse, rigueur, autonomie.
- Capacité à fédérer et à travailler en réseau.
- Diplomatie, qualité relationnelle.
- Créativité, force de proposition.
- Adaptabilité aux publics jeunes.

CHAMP D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Grande autonomie dans l'organisation du travail, dans le respect des orientations du pôle.
- Représentation technique du pôle auprès des partenaires institutionnels, notamment dans les instances CTG.
- Coordination fonctionnelle d'un réseau d'acteurs (sans encadrement hiérarchique).
- Force de proposition auprès de la coordinatrice CTG, de la directrice de pôle et des élus.
- Responsabilité de la cohérence territoriale de la politique jeunesse.

- Participation aux arbitrages via la fonction d'alerte CTG.

SPECIFICITES

- > Poste financé au titre de la CTG (fonction "chargé-e de coopération thématique Jeunesse").
- > Temps plein 36h/semaine (ATT possible, télétravail envisageable selon règlement interne)
- > Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié aux missions
- > Adhésion au CNAS et au Comité des Œuvres sociales
- > Travail en réseau avec de nombreux partenaires institutionnels / transversal interservices
- > Déplacements fréquents sur le territoire (permis B requis)

CONTRAINTES

- > Pics d'activité liés aux calendriers institutionnels, scolaires et au cycle de la CTG.
- > Réunions possibles en soirée.
- > Intervention sur l'ensemble du territoire intercommunal.

RISQUES PROFESSIONNELS

- > Travail prolongé sur écran.
- > Risques psychosociaux liés à la gestion de dossiers complexes, multi-partenariaux